

Effectif du Comité Syndical	14
Délégués en Exercice	14

**SEANCE DU
14 MARS 2024**

Transmission en Préfecture	18 MARS 2024
Date Réception	18 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 14 mars à 15 h 00, se sont réunis à LE MUY 83490 – Usine du Muy – RD 25 – Quartier Rabinon, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués le 4 mars 2024, sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire DU MUY.

PRESENTS :

BOYER Liliane - CHIRON Hervé - LONGO Gilles - MERIMECHE Kader - OLIVIER Gil - BONNAL Gérard - GIUSTI Jacques - MOISSIN Jean-François.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

Néant

ABSENTS : HUMBERT Cédric - CHIOCCA Christophe - UGO René - DECARD Guillaume – BOYER Max – RAOUST Jean-Paul.

SECRETAIRE DE SEANCE : CHIRON Hervé

DELIBERATION N° 2024-001	DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES EXERCICE 2024
Affiché du au	

Madame la Présidente expose :

Conformément aux dispositions de la loi n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République et de l'Article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame la Présidente présente au Comité Syndical les orientations générales du budget de l'exercice 2024.

Cet exposé a été suivi d'un débat au cours duquel plusieurs membres du Comité Syndical sont intervenus.

LE COMITE SYNDICAL,

VU les dispositions de la loi n° 92-125 du 06 Février 1992 et de l'Article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'Article L 2312-1 du C.G.C.T relatif aux communes de 3 500 habitants et plus,

VU l'Article D 5211-18-1 du C.G.C.T relatif aux E.P.C.I comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus,

VU le décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 définissant le contenu ainsi que les modalités de publication et de transmission du Rapport d'Orientations Budgétaires,

PREND ACTE de la communication du rapport sur les orientations budgétaires pour 2024 ;

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024 sur la base du rapport d'orientations budgétaires.

La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var et publiée sur le site web du Syndicat (<https://seve-eau.fr>)

AINSI FAIT ET DELIBERE en séance les jours, mois et an que dessus.

POUR EXPEDITION CONFORME,

LA PRESIDENTE



Liliane BOYER en préfecture
083-258301381-20240318-2024-001-DE
Date de télétransmission : 18/03/2024
Date de réception préfecture : 18/03/2024

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – EXERCICE 2024

I - Introduction

Conformément aux dispositions de la loi n°92-125 du 06 Février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, ainsi qu'à celles de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Comité Syndical de débattre sur les orientations budgétaires de l'exercice 2024 ; ceci dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Les résultats de ce débat, qui ne prennent pas forcément la forme d'un vote exprès de l'assemblée, doivent permettre à la Présidente de préparer le budget pour le proposer ensuite à ladite assemblée.

Il est rappelé que ce débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget par le Comité.

II - Bilan de l'année 2023 et de la saison estivale en particulier

Sur l'exercice 2023, le S.E.V.E a mis en distribution auprès des sept communes membres 14 832 225 m³ d'eau, ce qui, par rapport à 2022, représente une diminution de 6.7 %.

L'année 2023 a été de nouveau une année très sèche. Le total annuel des précipitations est de 376.4 mm à Fréjus, faisant suite à trois années déjà sèches, 405.8 mm en 2022, 476.4 mm en 2021 et 451 mm en 2020. Il faut remonter à 2019 pour trouver une année avec des précipitations notables 1096 mm.

La zone Argens a été placée en alerte renforcée par arrêté préfectoral le 2 mai 2023, puis en crise par arrêté du 17 Août jusqu'au 15 novembre 2023 instaurant des restrictions d'usage importantes. L'alerte renforcée a été maintenue du 15 novembre 2023 au 15 décembre 2023.

Bien que ces arrêtés aient eu un impact important sur les usagers et sur le fonctionnement de certaines activités économiques, le SEVE a pu satisfaire les besoins en eau de ses communes.

La zone Siagne est passée en crise le 29 septembre 2023 jusqu'au 15 novembre 2023. Les communes du SEVE ont pu être alimentés sans difficulté par les sources de la Siagnole rechargée par des pluies au printemps

La période de sécheresse perdurant, le SEVE a veillé à préserver la nappe superficielle de l'Argens au Verteil en ne l'exploitant toujours pas à son débit autorisé.

L'extension de l'usine du Muy dont la mise en route a été effectuée en mai 2020 a montré toute son utilité pour sécuriser la production.

III - Poursuite de l'opération renouvellement/dilatation de la Ø 400 Le Muy-Fréjus

Pour la tranche 2, les études environnementales engagées en 2013 ont permis une présentation au CNPN à l'automne 2014, et les travaux sont autorisés à ce titre. Une mise à jour des données environnementales a été engagée. Le P.L.U de la commune a fait l'objet d'une révision permettant de lever l'EBC.

Par conséquent, l'ensemble des opérations préalables, ainsi que les marchés de travaux ont pu être lancé en 2023.

Compte tenu de la création par anticipation d'un by pass en diamètre 800, au niveau de l'usine du Muy, le compte 2315 a été abondé de 300.000,00 € HT sur le budget 2023 et les travaux ont été entièrement réalisés pour 267.392,45 €.

Le solde d'exécution de cette opération s'établit à 1.250.202,55 € HT et sera reporté sur l'exercice 2024.

ARTICLES OPERATIONS	LIBELLES DES COMPTES	CREDITS PREVUS EN 2023	REALISATIONS 2023	SOLDE D'EXECUTION 2023	CREDITS REPORTEES SUR 2024
1016	T2 Dilatation Le Muy/Fréjus				
2031	Frais d'études	58 977,50 €	40 802,50 €	18 175,00 €	18 175,00 €
2315	Installations, mat et outillage	1 499 420,00 €	267 392,45 €	1 232 027,55 €	1 232 027,55 €
	Total opération 1016	1 558 397,50 €	308 194,95 €	1 250 202,55 €	1 250 202,55 €

Pour permettre la finalisation de cette opération en 2024, 3.200.000,00 € HT devront être inscrit au compte 2315 « installations, matériels et outillages » et 80.000,00 € HT au compte 2031 « Frais d'études ».

IV - Secours des Adrets de l'Estérel

Nous avons privilégié, en accord avec Estérel Côte d'Azur Agglomération, le raccordement du nouveau réservoir créé par Estérel Côte d'Azur Agglomération. Cela a nécessité l'engagement d'un marché pour la modification et la dilatation du réseau d'adduction en eau. Le coût prévisionnel était de 450.000,00 € HT.

Le marché de travaux d'un montant de 213.714,00 € HT a été réalisé en 2022.

Le solde d'exécution de cette opération s'établit à 82.869,00 € HT et sera reporté sur l'exercice 2024, pour financer la part de travaux prise en charge par Estérel Côte d'Azur Agglomération.

ARTICLES OPERATIONS	LIBELLES DES COMPTES	CREDITS PREVUS EN 2023	REALISATIONS 2023	SOLDE D'EXECUTION 2023	CREDITS REPORTEES SUR 2024
1007	Sécurisation Les Adrets				
2315	Installations, mat et outillage	82 869,00 €	0,00 €	82 869,00 €	82 869,00 €
	Total opération 1007	82 869,00 €	0,00 €	82 869,00 €	82 869,00 €

V - Usine du Fournel

Certaines opérations de mise à jour des équipements et des autorisations doivent être réalisées sur le site du Fournel. Le S.E.V.E mène donc ces travaux.

Périmètre de protection

La mise en place des périmètres de protection n'a jamais été menée à terme sur les champs captants du Verteil. Les travaux prévus dans l'accord-cadre pour l'établissement de la liaison Verdon/Saint-Cassien étant en cours d'achèvement, ces procédures vont pouvoir être engagées.

Le S.E.V.E. mène cette action en coordination avec l'étude ressource stratégique, actuellement en voie d'achèvement.

Travaux usine

Le marché de travaux de réfection des filtres de l'usine du Fournel a été attribué en 2022, pour un montant de 150.983,00 € HT. Ces travaux ont été réalisés courant 2023.

VI - Traitement des boues de l'usine du Gargalon

Le traitement des boues issues de la filière de production d'eau potable est une obligation réglementaire.

A ce jour, l'usine du Gargalon ne dispose pas de cet équipement. Les études nous ont permis de déterminer la solution retenue et la mission de maîtrise d'œuvre a donc pu être engagée. Une première tranche a été réalisée. Les travaux de la 2ème tranche sont achevés.

Le solde d'exécution de cette opération s'établit à 136.995,43 € HT et sera reporté sur l'exercice 2024.

ARTICLES OPERATIONS	LIBELLES DES COMPTES	CREDITS PREVUS EN 2023	REALISATIONS 2023	SOLDE D'EXECUTION 2023	CREDITS REPORTEES SUR 2024
1021	Transfert des boues AEP Gargalon				
2031	Frais d'études	20 460,00 €	830,00 €	19 630,00 €	19 630,00 €
2033	Frais d'insertion	3 823,00 €	0,00 €	3 823,00 €	3 823,00 €
2315	Installations, mat et outillage	504 214,01 €	390 671,58 €	113 542,43 €	113 542,43 €
	Total opération 1021	528 497,01 €	391 501,58 €	136 995,43 €	136 995,43 €

La somme de 1.500.000,00 € HT sera inscrite au budget 2024, pour finaliser cette opération.

VII - Achats de terrains

Le S.E.V.E a toujours des achats de terrains en perspective pour compléter d'une part les secteurs protégés et assurer la compensation réglementaire au titre des procédures espèces protégées.

60.595,92 € HT seront reportés sur l'exercice 2024 en Immobilisations corporelles, compte 2111 « terrains nus ».

VIII - Usine de traitement du Muy

La consultation des entreprises a été lancée en 2015. Les travaux ont débuté en 2017 et ont été achevés en 2021. Nous sommes désormais dans la période de garantie.

Le solde d'exécution de cette opération s'établit à 29.636,87 € HT et sera reporté sur l'exercice 2024.

ARTICLES OPERATIONS	LIBELLES DES COMPTES	CREDITS PREVUS EN 2023	REALISATIONS 2023	SOLDE D'EXECUTION 2023	CREDITS REPORTEES SUR 2024
1014	Unité de traitement des eaux SCP				
2315	Installations, mat et outillage	29 636,87 €	0,00 €	29 636,87 €	29 636,87 €
	Total opération 1014	29 636,87 €	0,00 €	29 636,87 €	29 636,87 €

IX - Seuil du Verteil

Le S.E.V.E avait prévu, pour protéger le champ captant, d'abaisser le seuil du Verteil.

Suite aux inondations de 2010, il a été proposé d'élargir ce seuil. Le projet a été inscrit dans le PAPI que porte le Syndicat Mixte de l'Argens (S.M.A.).

L'ensemble des travaux ont été réalisés et réceptionnés au 21/04/2023.

Pour financer cette opération, des subventions ont été obtenues auprès de l'agence de l'eau, de la région et de la DDTM. L'essentiel des subventions a été reçu. Le solde de la subvention de l'Agence de l'eau, de 401.921,00 € est encore attendu.

X - Opérations nouvelles

Des travaux divers

Une somme de 500.000,00 € HT sera reportée sur l'exercice 2024 pour la réalisation des travaux non prévisibles à ce jour, au chapitre 23, au compte 2315 « Installations, matériel et outillages techniques ».

XI - Plan de gestion de la ressource en Eau de l'Argens

Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau constitue un projet de territoire visant à assurer la gestion pérenne des ressources en eau. Le PGRE de la Nappe Alluviale de la Basse Vallée de l'Argens, regroupe onze actions différentes à mettre en œuvre et animer sur le territoire, classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE), par un arrêté du 15 janvier 2015 et s'achève en 2024.

Ce projet nécessite une réelle implication de la part du Syndicat de l'Eau du Var Est, qui en est le principal animateur.

Cette année sera un moment dédié à la finalisation et à l'évaluation des opérations.

Etude de caractérisation de la ressource stratégique de la Basse Vallée de l'Argens

Suite aux résultats de l'étude volume prélevable Argens, compte tenu du manque de connaissances sur le fonctionnement de la nappe de la Basse Vallée de l'Argens, il a été convenu de mettre en place une étude de connaissances ainsi que les équipements pour assurer un suivi pérenne de la nappe.

Cette étude globale estimée à 600.000,00 € HT fait l'objet d'une aide de l'Agence de l'Eau, le solde de la subvention sera inscrit au budget 2024, en section de fonctionnement, en recettes, au compte 748 « Autres subventions d'exploitation » pour un montant de 120.000,00 €.

La somme de 30.000,00 € HT sera inscrite au budget 2024, en section de fonctionnement au compte 604 « Frais d'études ».

Suivi en continu de la ressource en eau

Le SEVE, en tant que préleveur principal du Bassin versant du Bas Argens, se doit de suivre au plus près sa ressource. Pour cela, un suivi assidu est mis en œuvre par le syndicat dans le cadre du PGRE de l'Argens, nécessitant l'implication d'un bureau d'étude, et d'un laboratoire d'analyse.

La somme de 42.000,00 € HT sera inscrite au budget 2024, en section de fonctionnement au compte 604 « Frais d'études ».

Campagne de communication du SEVE

Dans le but de sensibiliser les usagers à la nécessité d'économiser la ressource en eau, le SEVE a lancé en début d'année 2021 un marché de communication.

La somme de 15.000,00 € HT sera inscrite au budget 2024, en section de fonctionnement au compte 604 « Frais d'études ».

XII – Nouvelles ressources

Dans le cadre de l'étude du PGRE de l'Argens, un réseau de piézomètres est en cours d'installation. Ces travaux sont effectués en section d'investissement à l'opération 1011.

Le solde d'exécution de cette opération s'établit à 285.926,21 € HT et sera reporté sur l'exercice 2024.

ARTICLES OPERATIONS	LIBELLES DES COMPTES	CREDITS PREVUS EN 2023	REALISATIONS 2023	SOLDE D'EXECUTION 2023	CREDITS REPORTEES SUR 2024
1011	Nouvelles Ressources Nappe Argens				
2033	Frais d'insertion	2 000,00 €	720,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €
2314	Constructions sur sol d'autrui	118 280,00 €	105 336,00 €	12 944,00 €	12 944,00 €
2315	Installations, mat et outillage	271 702,21 €	0,00 €	271 702,21 €	271 702,21 €
	Total opération 1011	391 982,21 €	106 056,00 €	285 926,21 €	285 926,21 €

Pour l'équipement du forage AF4, la somme de 110.000,00 € HT sera inscrite au budget 2024, au compte 2315 « installations, matériels et outillages techniques ».

XIII - Réservoir des Planettes – Le Muy

Pour finaliser l'opération générale de restructuration des équipements du S.E.V.E, il convient de renforcer la capacité de stockage sur le réseau S.E.V.E, à proximité de l'usine du Muy.

Vu le niveau des protections environnementales mises en place sur ces terrains, les dossiers d'études à mettre en place seront longs et complexes. A ce jour, l'étude environnementale a été réalisée et l'AVP est établi.

La procédure de déclassement de l'EBC, sur le site du projet est en cours.

Le solde d'exécution de cette opération s'établit à 109.501,58 € HT et sera reporté sur l'exercice 2024.

ARTICLES OPERATIONS	LIBELLES DES COMPTES	CREDITS PREVUS EN 2023	REALISATIONS 2023	SOLDE D'EXECUTION 2023	CREDITS REPORTEES SUR 2024
1020	Réservoir des planettes				
2031	Frais d'études	106 089,08 €	0,00 €	106 089,08 €	106 089,08 €
2033	Frais d'insertion	910,00 €	0,00 €	910,00 €	910,00 €
2313	Constructions	2 502,50 €	0,00 €	2 502,50 €	2 502,50 €
	Total opération 1020	109 501,58 €	0,00 €	109 501,58 €	109 501,58 €

XIV - Coopération internationale

Compte tenu de la situation géopolitique au Sahel, le SEVE a réorienté son action.

Les premiers programmes de travaux engagés, suite à cette réorganisation sont achevés et une nouvelle coopération a été engagée au Bénin.

Le coût total du projet s'élève à 142.953,52 € HT. En 2021, conformément à la convention, un acompte sur la première tranche de travaux a été réalisé, pour un montant de 74.943,01 € HT. Un montant de 68.010,51 € HT a été inscrit sur le budget 2023, en section de fonctionnement au compte 6742 « Subventions exceptionnelles d'équipement » et sera reporté en 2024.

La somme de 50.000,00 € HT sera inscrite au compte 604 « Frais d'études », pour financer la pré étude de travaux au Sénégal.

XV - Franchissement seuil du Muy

Le seuil du Muy a été classé en liste 1 et 2 au titre des transferts solides et de la franchissabilité par des espèces migratrices.

Le SEVE a dû réaliser une passe à poissons. Le site ayant subi des dégradations suite aux crues des dernières années, nous avons profités de cette obligation pour conforter l'ensemble. L'essentiel des travaux a été réalisé en 2020.

Une subvention de l'Agence de l'Eau avait été obtenue. Elle a été inscrite au budget 2019, pour un montant de 264.000,00 € HT, en section d'investissement, au chapitre 13 « subventions d'investissement ». Fin 2020, un acompte de 30% a été perçu, soit 79.200,00 €. Le solde de la subvention attendu s'élève à 184.800,00 €.

Un complément d'aide a été obtenu pour la création d'un dispositif de franchissement au niveau du seuil du Rabinon au MUY, par l'Agence de l'Eau, pour un montant de 106.500,00 €. Cette subvention a été inscrite au budget 2020, en section d'investissement, au chapitre 13 « Subventions d'investissement ». Un acompte de 50% a été perçu en 2020, soit 53.250,00 €. Le solde de la subvention attendu s'élève à 53.250,00 €.

La subvention accordée par le FEDER pour un montant de 67.460,58 € HT a été reçue en 2023.

Le solde d'exécution de 29.260,88 € HT sera reporté sur l'exercice 2024, pour finaliser l'opération.

ARTICLES OPERATIONS	LIBELLES DES COMPTES	CREDITS PREVUS EN 2023	REALISATIONS 2023	SOLDE D'EXECUTION 2023	CREDITS REPOTES SUR 2024
1022	Franchissement Seuil du Muy				
2031	Frais d'études	1 833,08 €	0,00 €	1 833,08 €	1 833,08 €
2033	Frais d'insertion	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
2312	Terrains	25 427,80 €	0,00 €	25 427,80 €	25 427,80 €
	Total opération 1022	29 260,88 €	0,00 €	29 260,88 €	29 260,88 €

XVI – Secours Les Adrets par Saint-Cassien

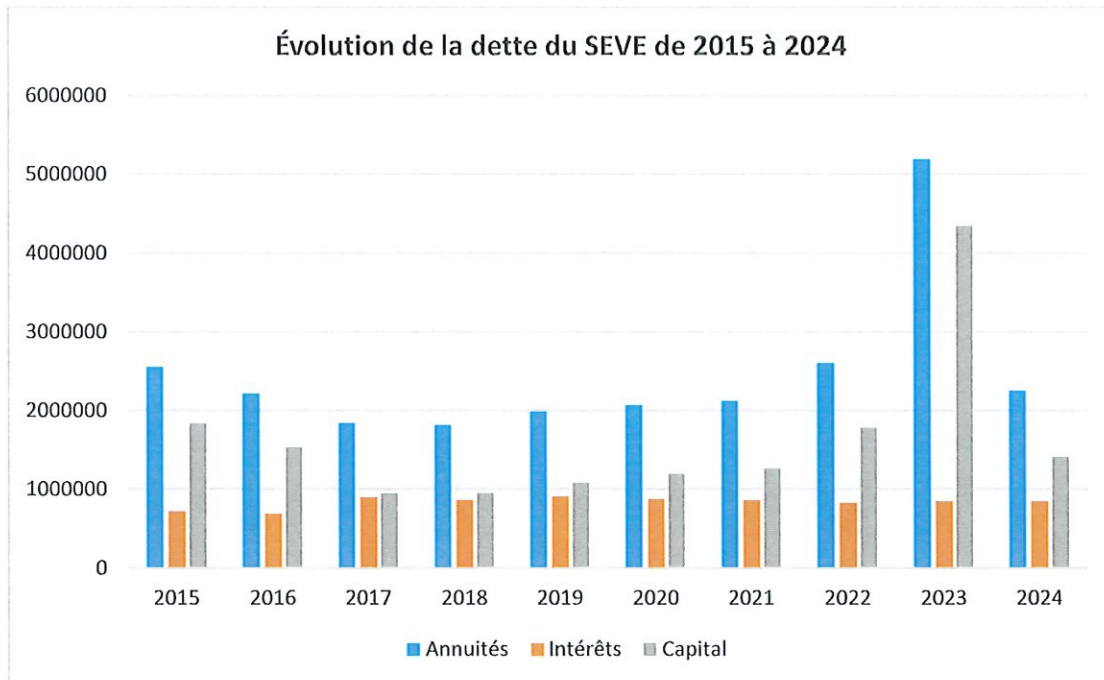
Au vu des difficultés rencontrées par le système Siagnole, suite à la sécheresse qui s'est installée depuis 2020, l'approvisionnement en eau potable de la commune des Adrets de l'Estérel et des quartiers de Saint-Jean de Fréjus ne peut plus être garantie.

En conséquence, le comité syndical a décidé de la création d'un secours à partir de la ressource de Saint-Cassien.

Le solde d'exécution de cette opération s'établit à 1.310.500,00 € HT et sera reporté sur l'exercice 2024.

ARTICLES OPERATIONS	LIBELLES DES COMPTES	CREDITS PREVUS EN 2023	REALISATIONS 2023	SOLDE D'EXECUTION 2023	CREDITS REPOTES SUR 2024
1024	Secours Les Adrets par Saint Cassien				
2031	Frais d'études	60 000,00 €	2 500,00 €	57 500,00 €	57 500,00 €
2033	Frais d'insertion	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
2315	Installations, mat et outillage	1 250 000,00 €	0,00 €	1 250 000,00 €	1 250 000,00 €
	Total opération 1024	1 313 000,00 €	2 500,00 €	1 310 500,00 €	1 310 500,00 €

XVII – Evolution de la dette



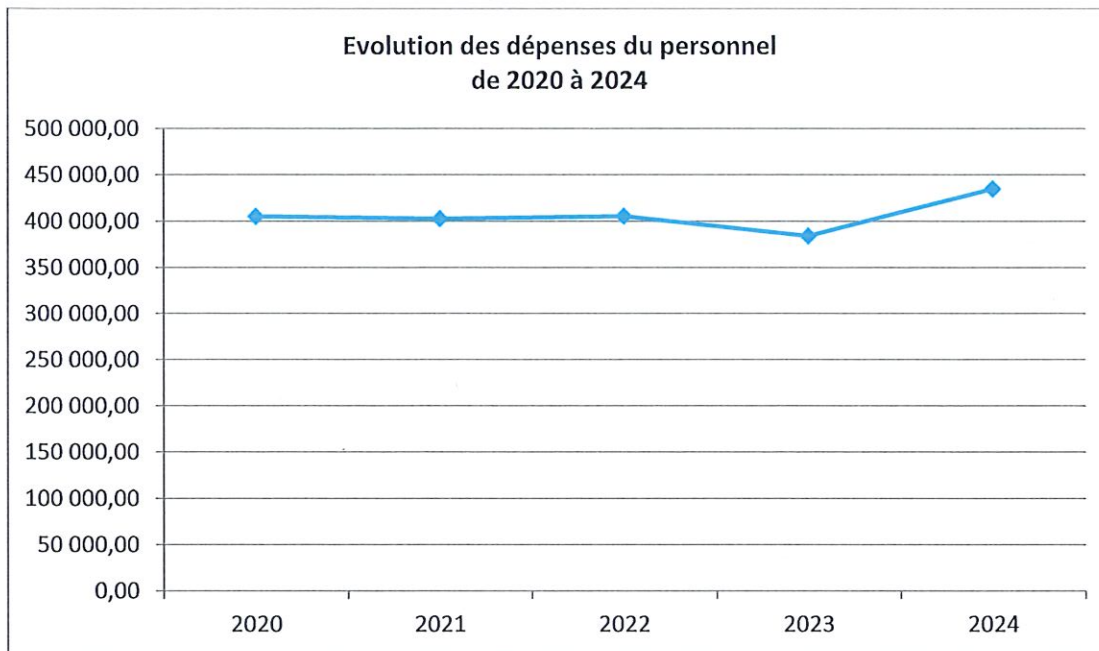
Annuité pour l'exercice 2024 :

Capital	:	1.407.681,43 €
Intérêts	:	847.002,25 €
Annuité	:	2.254.683,68 €

En 2024, apparait une diminution de l'annuité suite au remboursement en 2023, de l'emprunt à court terme réalisé en 2020 pour la réalisation des travaux d'investissements 2020-2021 (Seuil du Verteil).

Compte tenu de l'importance des programmes à engager dans l'année, un emprunt court terme sera mis en place en 2024.

XVIII - Evolution des dépenses de personnel



Les dépenses de personnel sont comptabilisées en section de fonctionnement, au chapitre 12 « charges de personnel ».

Elles comprennent les salaires et charges afférentes aux agents du SEVE et à la mise à disposition d'agents de la Mairie de Fréjus.

En 2020, le SEVE comptait 4 agents de catégorie A, 3 agents de catégories C et un agent mis à disposition par la mairie de Fréjus.

En 2021, la mise à disposition d'un agent, entre la mairie de Fréjus et le SEVE a pris fin en août, suite au départ à la retraite de cet agent.

Suite à la mutation d'un agent dans une autre collectivité, l'effectif du SEVE était de 3 agents de catégorie A, 1 agent de catégorie B et 2 agents de catégories C, à la fin de l'année 2022.

Une campagne de recrutement a été lancée suite à cette mutation et en octobre 2023, un agent contractuel de catégorie A a été recruté.

XIX - Evolution des achats et des ventes d'eau brute

L'évolution des achats et des ventes d'eau brute, ainsi que les prévisions pour l'année 2024 sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

EVOLUTION DES ACHATS D'EAU BRUTE

Fournisseur d'eau brute	2016	%16/15	2017	%17/16	2018	%18/17	2019	%19/18	2020	%20/19	2021	%21/20	2022	%22/21	2023	%23/22	2024 Prévisionnel
m3	5 216 918	23,80%	5 015 811	-3,85%	4 115 987	-17,94%	3 427 137	-16,74%	6 345 369	85,15%	6 598 195	3,98%	7 242 750	9,77%	8 401 712	16,00%	8 601 141
€	3 625 857,54	8,62%	3 559 962,96	-1,82%	2 976 101,11	-16,40%	3 222 021,47	8,26%	3 511 038,86	8,97%	3 598 356,31	2,49%	3 941 492,85	9,54%	4 092 824,90	3,84%	4 305 528,00
€/m3	0,69502	-12,26%	0,70975	2,12%	0,72306	1,88%	0,94015	30,02%	0,55332	-41,15%	0,54535	-1,44%	0,54420	-0,21%	0,48714	-10,48%	0,50058
m3	5 215 660	-14,39%	6 651 609	27,53%	5 675 690	-14,67%	5 530 479	-2,56%	3 217 455	-41,82%	3 670 024	14,07%	3 990 503	8,73%	3 956 341	-0,86%	4 100 000
Le Muy	€ 416 161	7,10%	356 282	-14,39%	454 372	27,53%	387 706,31	-14,67%	377 787,30	-2,56%	219 784,56	-41,82%	250 699,35	14,07%	250 631,67	15,93%	270 257,65
m3	4 756 880	-0,77%	4 538 941	-4,58%	5 237 170	15,38%	4 345 775	-17,02%	4 860 327	11,84%	4 054 451	-16,58%	2 979 478	-26,51%	2 121 371	-28,80%	2 050 000
La Siagnole	€ 1 118 606,53	-3,04%	1 163 007,06	3,97%	1 161 572,86	-0,12%	1 077 570,68	-7,23%	1 162 494,79	7,88%	1 111 750,76	-4,37%	790 571,40	-28,89%	743 919,93	-5,90%	754 810,00
€/m3	0,23516	-2,29%	0,25623	8,96%	0,22179	-13,44%	0,24796	11,80%	0,23918	-3,54%	0,27421	14,64%	0,26530	3,25%	0,35068	32,18%	0,36820
m3	3 270 891	-8,53%	3 469 512	6,07%	2 353 983	-32,15%	2 083 211	-11,50%	1 683 690	-19,18%	1 981 038	17,66%	1 815 010	-8,38%	1 768 749	-2,55%	1 878 859
Le Fournel Verteil	€ 244 259	-4,54%	223 434	-8,53%	237 002	6,07%	160 800,45	-32,15%	144 050,28	-10,42%	118 272,21	-17,90%	138 476,69	17,08%	123 983,34	-10,47%	120 823,24
€/m3	0,29278	6,45%	0,26950	-7,95%	0,27781	3,08%	0,31509	13,42%	0,32256	2,37%	0,30963	-4,01%	0,31952	3,19%	0,32320	1,15%	0,32781
Montant total	€ 5 404 884,07	5,23%	5 302 686,02	-1,89%	4 829 047,97	-8,93%	4 848 098,91	0,39%	5 195 371,23	7,16%	5 048 163,84	-2,83%	5 121 240,29	1,45%	5 251 359,84	2,54%	5 451 418,89
Total volumes	m3 18 460 349	-1,15%	19 675 873	6,58%	17 621 054	-10,44%	15 669 229	-11,08%	16 408 863	4,72%	16 545 940	0,84%	16 027 741	-1,69%	16 248 173	1,38%	16 630 000

Depuis le 01/Janvier 2018, la ressource de Valaury est intégrée au périmètre du SEVE qui en a désormais la gestion.

m3					238 224,00		282 627,00		302 022,00		242 232,00		80 708,00		46 453,00		46 500,00	
Valaury	AE						11 101,24		13 170,42		14 074,23		11 287,96		3 760,99		2 164,71	
€							15 669 229		16 408 863		16 545 940		16 108 449		16 294 626		16 676 500	
Total volumes	m3	18 460 349	-1,15%	19 675 873	6,58%	17 621 054	-10,44%	15 669 229	-11,08%	16 408 863	4,72%	16 545 940	0,84%	16 027 741	-1,69%	16 248 173	1,38%	16 630 000

Evolution des participations des communes aux achats d'eau brute (en m3)

	2014	2015 avec correction	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 Prévisionnel
FREJUS	6 172 703	6 365 654	5 973 667	6 421 951	6 393 727	5 776 297	6 031 531	5 959 904	5 866 375	5 802 923	5 985 000
SAINTE RAPHAEL	5 231 433	5 140 972	5 031 869	5 352 550	5 017 153	4 762 421	4 884 626	4 876 990	4 808 328	4 807 831	4 900 000
ROQUEBRUNE/ARGENS	2 563 705	2 611 545	2 663 709	2 968 672	2 532 622	2 378 303	2 541 704	2 605 852	2 507 959	2 591 028	2 625 000
PUGET/ARGENS	959 441	994 926	1 005 519	1 032 660	1 036 417	953 526	1 028 996	1 058 921	1 033 856	1 120 802	1 130 000
LES ADRETS DE L'ESTEREL	512 143	452 244	496 669	531 415	461 096	387 942	418 760	420 385	398 804	398 506	420 000
LE MUY	652 399	723 255	864 338	974 226	897 641	734 371	789 707	935 489	994 286	1 145 982	1 150 000
BAGNOLS EN FORET	373 418	392 318	402 691	478 297	422 082	393 742	411 517	446 167	418 133	381 101	420 000
SAINTE MAXIME	2 087 783	1 994 653	2 021 687	1 916 102	622 092	0	0	0	0	0	0
TOTAL ANNUEL	18 553 025	18 675 567	18 460 349	19 675 873	17 382 830	15 386 602	16 106 841	16 303 708	16 027 741	16 248 173	16 630 000

Evolution des participations des communes aux achats d'eau brute (en Euros H.T.)

	2014	2015 avec correction	2016	2017	2018	2019	2020	2021*	2022	2023**	2024** prévisionnel
FREJUS	1 704 457,43	1 750 747,42	1 749 049,20	1 730 728,28	1 770 501,43	1 814 250,86	1 939 405,61	1 839 129,17	1 868 076,53	1 875 486,97	1 954 529,00
SAINTE RAPHAEL	1 444 546,23	1 413 922,82	1 473 247,80	1 442 522,63	1 389 311,21	1 495 807,16	1 570 624,61	1 504 959,56	1 531 154,20	1 553 876,28	1 600 199,00
ROQUEBRUNE/ARGENS	707 911,28	718 253,88	779 889,82	800 062,87	701 314,10	746 990,37	817 270,93	804 123,43	798 629,37	837 412,33	857 250,00
PUGET/ARGENS	264 928,73	273 634,75	294 399,29	278 303,88	286 996,58	299 488,65	330 868,01	326 765,75	329 219,00	362 239,78	369 026,00
LES ADRETS DE L'ESTEREL	141 417,13	124 380,78	145 416,45	143 217,38	127 683,13	121 846,94	134 649,97	129 723,95	126 994,34	128 795,92	137 160,00
LE MUY	180 145,77	198 917,00	253 063,83	262 555,80	264 096,92	257 147,54	283 401,49	319 856,35	345 305,39	370 377,88	398 260,00
BAGNOLS EN FORET	103 111,24	107 899,32	117 901,25	128 901,97	116 879,69	123 668,63	132 321,03	137 679,86	133 149,42	123 170,68	137 160,00
SAINTE MAXIME	576 495,78	548 589,92	591 916,43	516 393,21	172 264,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ANNUEL	5 123 013,59	5 136 345,89	5 404 864,07	5 302 686,02	4 829 047,97	4 859 200,15	5 208 541,65	5 062 238,07	5 132 528,25	5 251 359,84	5 453 584,00

* Hrs coût potabilisation extension usine du Muy 2ème semestre 2020

** Inclut pour la commune du Muy l'AE Valaury

Depuis le 01 janvier 2018, la ressource de Valaury est intégrée au périmètre du SEVE qui en a désormais la gestion.